

Le 3 août 2012

Monsieur Sean Fairfield
Directeur Environnement
Algonquin Power Services Canada inc.
2845 Bristol Circle
Oakville (Ontario) L6H 7H7

Objet : Deuxième série de questions et commentaires concernant le projet d'aménagement du parc éolien communautaire de Saint-Damase (Dossier 3211-12-183)

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous une deuxième série de questions et commentaires concernant l'étude d'impact du projet en titre. Ces questions et commentaires regroupent aussi les résultats de la consultation intra et interministérielle.

Les réponses à ces questions et commentaires peuvent être regroupées dans un rapport distinct (addenda), déposé en trente-six (36) copies. Si vous préférez inclure les réponses dans une version révisée de l'étude d'impact, celle-ci devra être déposée en trente-six (36) copies. Vous devrez aussi déposer douze (12) copies de ces documents sur support informatique. Les copies électroniques devront être en format PDF (Portable Document Format) et présentées comme il est décrit dans le document *Dépôt des documents électroniques de l'initiateur de projet*, produit par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

1. Dans vos réponses 22, 24, 25, 61, vous mentionnez des caractérisations à être transmises, un avis d'expert qui n'a pas encore été reçu et une démarche entreprise qui n'a pas encore été répondue. Avez-vous maintenant plus d'information sur ces éléments? Quand pourrons-nous recevoir la caractérisation des milieux humides?
2. Nous considérons que le traitement des questions **QC-28 à QC-30** est satisfaisant à l'exception d'un élément. En effet, l'initiateur n'a pas transmis la cartographie des habitats potentiels. Si des habitats potentiels sont présents, il lui est demandé de les identifier sur la carte 1 du volume 3. Le consultant

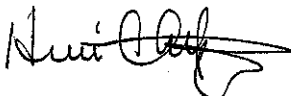
...2

dispose déjà des données des cartes écoforestières requises pour effectuer ce travail.

3. La réponse 33 est insatisfaisante. Malgré le fait que ce projet provoquera la perte de 15 ha d'habitat potentiel, Environnement Canada est d'avis qu'il est important d'effectuer des études standards et complètes, ce qui permettra également l'évaluation des impacts cumulatifs des différents projets éoliens au Québec sur les populations d'oiseaux (dérangement, pertes d'habitat et mortalité). Le nombre d'éoliennes dans la région (en service ou à venir) n'est pas négligeable. Rappelons également que la quantité de parcs éoliens au Québec est en forte progression. Les études de référence permettront également de faire le lien avec les suivis de mortalité post-construction et d'obtenir une meilleure compréhension des facteurs qui peuvent mener à des taux de mortalité élevée à un site. Des études standards et conformes permettent aussi une meilleure comparaison des facteurs qui influencent la mortalité aviaire entre différents sites.
4. La réponse 48 est insatisfaisante. L'initiateur n'a pas évalué les impacts cumulatifs sur les oiseaux migrateurs à statut précaire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur,



Hervé Chatagnier